



## 5. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

- Épargne  Revenu  Fortune familiale  Héritage/donation  Vente de valeurs patrimoniales  
 Autre (veuillez spécifier) \_\_\_\_\_

## 6. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

- Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée) déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

## 7. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «**banque**») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôle des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO)) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), **les Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club ainsi que notre code NIP personnel. Les CG peuvent être consultées à tout moment sur [comercard.ch/fr/cg](http://comercard.ch/fr/cg) resp. [bonuscard.ch/fr/products](http://bonuscard.ch/fr/products). Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse.** Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le **for juridique** exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. **L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées. Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un aperçu des prestations qui peut être consulté à tout moment sur [comercard.ch/fr/prix](http://comercard.ch/fr/prix) resp. [bonuscard.ch/fr/products](http://bonuscard.ch/fr/products) ou commandé au +41 91 800 41 41 resp. +41 58 717 22 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de Cornèrcard resp. BonusCard ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Communication électronique:** la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). **Autorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers:** la banque est habilitée à mandater des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fi d'élite (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/s à ces entreprises partenaires aux fins de traitement définies dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.comer.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees> resp. [bonuscard.ch/fr/forms](http://bonuscard.ch/fr/forms)). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer **les données de notre contrat et de nos transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients.** Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. **Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur [comercard.ch/dataprotection](http://comercard.ch/dataprotection) resp. [bonuscard.ch/fr/forms](http://bonuscard.ch/fr/forms).** En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard.

Édition 03.2024

## 8. Produits d'assurance; coopération avec les compagnies d'assurance

**Intédictions en assurance et protection des données:** Nous prenons note et acceptons que, selon le produit de carte choisi, des prestations d'assurance peuvent également être incluses. Les Conditions Générales d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèr Banque SA, Succursale BonusCard (Zurich) peuvent être consultées à tout moment sur [bonuscard.ch/products](http://bonuscard.ch/products). Nous prenons note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque et/ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données.

Édition 01.2024

## 9. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

- Option de crédit/intérêts:** L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.
- Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale:** La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôle des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.
- Annulation et résiliation:** Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.
- Divers:** Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent de la banque sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse [bonuscard.ch/products](http://bonuscard.ch/products) ou possibilité de les commander au +41 58 717 22 00).
- Droit applicable:** Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 01.2021

## 10. Uniquement pour les titulaires de la carte FST: Numéro de membre FST (données obligatoires)

\_\_\_\_\_

Si vous n'êtes pas membre SSV, c'est le numéro de membre SSV du titulaire principal de la carte qui sera utilisé

## 11. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date \_\_\_\_\_ Titulaire de la carte principale **X**

Lieu/date \_\_\_\_\_ Demandeur de la carte additionnelle **X**

Cotisations annuelles	Bonus Card Classic	Bonus Card Gold	Bonus Card Exclusive	Liberty Card	Liberty Card Plus	Simply Card
Cartes additionnelles	CHF 24	CHF 72	CHF 108	CHF 30	CHF 75	CHF 15
	MCBHII21OA01-09482	MCBHII21OA01-09484	MCBHII21OA01-09480	MCBHII21OA01-09489	MCBHII21OA01-09487	MCBHII21OA01-09446

Cotisations annuelles	Simply Card Smart	HSG Alumni Card Classic	HSG Alumni Card Exclusive	UZH Alumni Card Classic	UZH Alumni Card Exclusive
Cartes additionnelles	CHF 0	CHF 0 la 1 <sup>re</sup> année, à partir de la 2 <sup>me</sup> année CHF 12 <sup>1</sup>	CHF 54	CHF 0 la 1 <sup>re</sup> année, à partir de la 2 <sup>me</sup> année CHF 10 <sup>2</sup>	CHF 54
	MCBHII21OA01-10011	MCBHII21AK01-09432	MCBHII21AK01-09430	MCBHII21AK01-09463	MCBHII21AK01-09461

Cotisations annuelles	Carte FST	PINK RIBBON Card	FACES Card
Cartes additionnelles	CHF 0	CHF 24	CHF 0 la 1 <sup>re</sup> année, à partir de la 2 <sup>me</sup> année CHF 24
	MCBHII21AK01-09465	MCBHII21AK01-09437	MCBHII21AK01-09403

Cotisations annuelles	SEC Card	alumniCARD de la HES SUISSE	TUI Card Classic	TUI Card Gold	TUI Card Exclusive
Cartes additionnelles	CHF 0	CHF 0	CHF 24	CHF 72	CHF 108
	MCBHII21AK01-09521	MCBHII21AK01-09520	MCBHII21AK01-09453	MCBHII21AK01-09454	MCBHII21AK01-09456

Cotisations annuelles	Carte Visa LOEB Club	Carte Visa LOEB Club Gold
Cartes additionnelles	CHF 0	CHF 0
	MCBHII21AK01-09400	MCBHII21AK01-09400

<sup>1</sup> Gratuite les années suivantes pour un chiffre d'affaires annuel de CHF 2'000.

<sup>2</sup> Gratuite les années suivantes pour un chiffre d'affaires annuel de CHF 300.



# BonusCard

## Mode d'emploi pour la transmission de votre demande de carte

- 1 Remplissez** tous les champs obligatoires et signez la demande de carte.
- 2 Joignez-y** tous les documents importants pour la demande de carte.

- 3 Découpez** le coupon affranchi situé en bas à droite.
- 4 Collez** le coupon découpé dans le coin supérieur droit d'une enveloppe. La taille maximale de l'enveloppe est C4 (25 x 35,3 cm).  
**Conseil:** utilisez du ruban adhésif pour coller l'étiquette. Veillez toutefois à ne pas recouvrir le code situé dans le coin supérieur droit.

